

## Fiche d'information établissement SEVESO seuil haut

<b>Nom de l'établissement</b>	ARLANXEO Elastomères France S.A.S
<b>Adresse de l'établissement</b>	Zone Industrielle de Port Jérôme BP 80041 76170 LILLEBONNE
<b>Activité de l'établissement</b>	<p>La société ARLANXEO Elastomères, sur son site de Lillebonne, fabrique exclusivement des polymères de type caoutchoucs secs.</p> <p>L'usine produit actuellement trois types de caoutchoucs synthétiques destinés principalement à l'industrie de fabrication des matières plastiques et à l'industrie du pneumatique.</p> <p>L'activité de l'usine se décompose en plusieurs phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Réception et stockage des matières premières,</li> <li>❖ Séchage et purification des matières premières - stockage intermédiaire,</li> <li>❖ Polymérisation et stockage tampon de la solution de solvant,</li> <li>❖ Séchage du polymère par coagulation/stripping et récupération du solvant,</li> <li>❖ Mise en balle, emballage, mise en caisse.</li> </ul>
<b>Nature des dangers liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement :</b>	<p>Les principaux dangers liés à l'exploitation des installations d'ARLANXEO Elastomères sont associés à l'utilisation de produits inflammables ainsi qu'aux procédés mis en œuvre.</p> <p>Les principaux potentiels de danger identifiés au cours de la réalisation des études de dangers sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ des feux en nappe de liquides inflammables, ils provoquent des lésions plus ou moins létales (brûlures...) des personnes exposées</li> <li>❖ des UVCE (Unconfined Vapour Cloud Explosion pour Explosion d'un nuage en milieu non confiné) liées à la perte de confinement de liquides inflammables et les explosions internes d'équipements.</li> </ul> <p>Ils sont à l'origine :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'effets thermiques lors du passage du front de flamme pouvant provoquer des effets létaux pour l'homme et des dégâts superficiels des structures.</li> <li>- d'effets de surpression par onde de choc pouvant provoquer des lésions sur les organes (tympons, poumons...) ou des effets indirect sur l'homme (par effondrement de structures bâties, la projection d'objets...).</li> </ul>
<b>Résumé des principaux types de scénarios et des</b>	<u>Scénario 1 :</u>

**mesures de maîtrise des dangers permettant d'y faire face :**

feux en nappe de liquide inflammable dans une rétention suite à une fuite de produits.  
Première intervention : mise en place d'un périmètre de sécurité, éteindre le feu avec les moyens adaptés.  
Protection des personnes : port d'un appareil respiratoire isolant et d'une tenue d'approche.  
Réduction du sinistre : présence de produit absorbant

**Scénario 2 : UVCE**

Explosion de gaz générant une boule de feu suite à une rupture de la plus grosse tuyauterie d'un bac.

Première intervention : fermeture des vannes de sécurité, déclenchement du système incendie, envoi de mousse d'extinction dans la cuvette récupérant le produit liquide.

Protection des personnes : port d'un appareil respiratoire isolant et d'une tenue d'approche.

**Scénario 3 : explosion interne des équipements**

Rupture d'une ligne de produits liquide.

Première intervention : fermeture des vannes de sécurité.

Protection des personnes : port d'un appareil respiratoire isolant et d'une tenue d'approche.

Réduction du sinistre : déclenchement d'un déluge d'eau, envoi de mousse d'extinction dans la cuvette récupérant le produit liquide.

**Mesures de maîtrise des risques :**

- l'accès au site est strictement contrôlé
- le site est exploité 24h/24 par du personnel formé aux risques inhérents aux installations et à la gestion de situations d'urgence. Des exercices sont régulièrement organisés.
- Alarme sonore et visuelles provoquant l'arrêt des opérations concernées. Les capteurs et les systèmes de sécurité sont régulièrement vérifiés et testés.
- Les différentes installations de stockage de produits sont également munies de nombreux dispositifs de sécurité (vannes, indicateurs...) permettant de prévenir la survenance d'un accident majeur sur le site et de mettre en sécurité les installations en cas de dysfonctionnement.
- Des rétentions sont en place pour prévenir toute pollution en cas de perte de confinement.
- Des arrêts d'urgence sont répartis sur l'ensemble du site.
- L'établissement dispose d'un système de gestion de la sécurité conforme à la réglementation. Ce système intègre notamment la formation et l'habilitation du personnel. Des procédures et des modes opératoires sont établis pour exploiter les installations en sécurité. Ces procédures et modes opératoires sont régulièrement testés pour garantir le

fonctionnement en sécurité du site.

**Moyens de secours humains :**

- Equipe postée habilitée à mettre en sécurité les installations et activer les moyens fixes et mobiles d'intervention.
- Réalisation de plusieurs exercices par an dont un exercice POI (Plan d'Opération Interne)
- Astreintes de sécurité et cellule de crise activable 24h/24.

**Moyens de secours matériels :**

- Moyens fixes et mobiles de lutte incendie
- Système de détection gaz avec mise en sécurité automatique
- Site entièrement sur rétention avec une station de traitement des eaux.

**Les mesures de prévention des risques :**

- Surveillance permanente et sécurisée des paramètres importants pour la sécurité du stockage
- Tests périodiques de l'ensemble des dispositifs de sécurité présents sur le site.
- Programme de formation hygiène-sécurité-environnement annuel du personnel.
- Les fournisseurs et sous-traitants sont formés aux risques de l'entreprise.